

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 <sup>ème</sup>
Nom de site	80_STEPHENSON_75018	Numéro	75118_081_01
Adresse du site	80, rue Stephenson	Hauteur	R+8 (27,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	30/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/04/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 27/11/2020
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 130° et 270°.		
Distance des ouvrants	Lucarne de désenfumage à 2 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 40° < 1V/m ; 130° < 2V/m ; 270° < 5V/m 5G : 40° < 1V/m ; 130° < 2V/m ; 270° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30 m azimut 40° ; 29,35 m azimut 130° ; 29 m azimut 270°		

#### Incidence visuelle

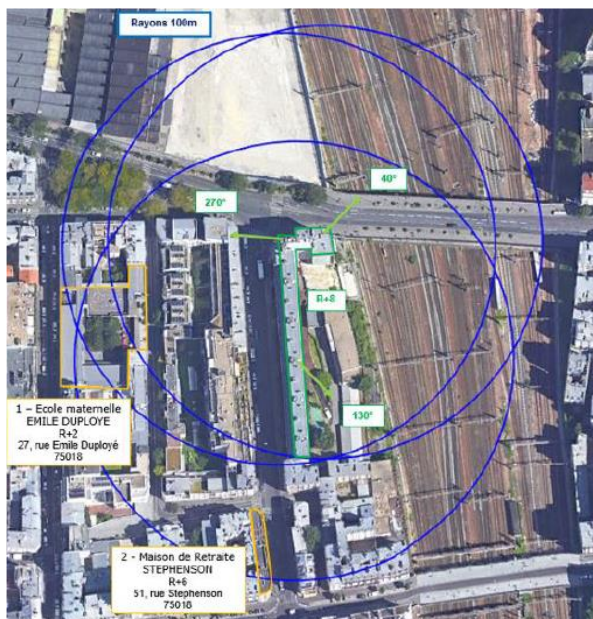
Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 40°, 130° et 270° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

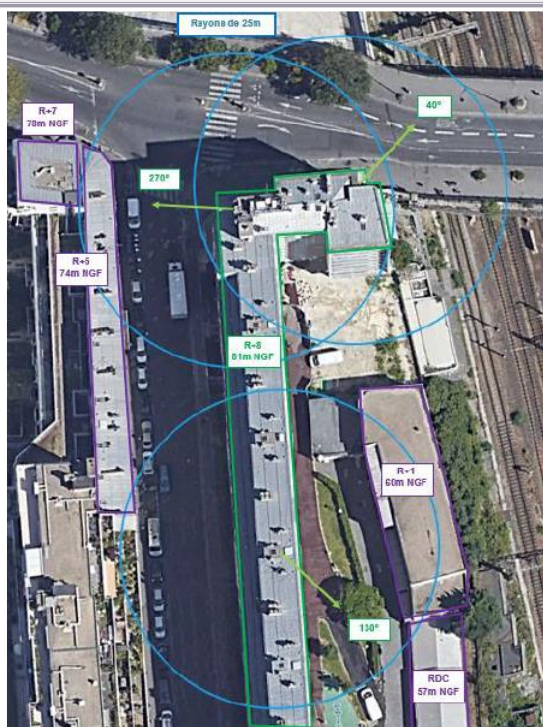
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Ecole maternelle EMILE DUPLOYE	27, rue Emile Duployé 75018	R+2 10m	NON	64m	< 1 V/m soit 1,3 %
2 - Maison de Retraite STEPHENSON	51, rue Stephenson 75018	R+6 20m	NON	71m	< 1 V/m soit 0,3 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25 m	17 m	23 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

### Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	23 m	16 m	21 m

### Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 130°



Azimut 270°

